

Fonds communs de placement de la Canada Vie

MODIFICATION N^o 2 DATÉE DU 24 MARS 2022 APPORTÉE À LA NOTICE ANNUELLE DATÉE DU 19 AOÛT 2021, EN SA VERSION MODIFIÉE PAR LA MODIFICATION N^o 1 DATÉE DU 10 NOVEMBRE 2021 (LA « NOTICE ANNUELLE »)

à l'égard des titres des séries A, T5, F, F5, FW, FW5, W, W5, N, N5, QF, QF5, QFW et QFW5, sauf indication contraire, des fonds suivants :

Fonds de revenu fixe canadien équilibré Canada Vie
Fonds de revenu canadien Canada Vie
Fonds de revenu mensuel Canada Vie
Fonds de croissance équilibrée canadienne Canada Vie
Fonds équilibré d'actions canadiennes Canada Vie
Fonds de revenu mensuel mondial Canada Vie
Fonds d'actions internationales Canada Vie

(individuellement, un « Fonds », et collectivement, les « Fonds »)

RÉSUMÉ DES MODIFICATIONS

Le ou vers le 25 avril 2022 :

(a) Changements de noms de Fonds

Le Fonds de revenu canadien Canada Vie, le Fonds de revenu mensuel Canada Vie, le Fonds équilibré d'actions canadiennes Canada Vie et le Fonds de revenu mensuel mondial Canada Vie seront renommés respectivement Fonds de revenu fixe canadien équilibré II Canada Vie, Fonds de revenu stratégique II Canada Vie, Fonds de croissance équilibrée canadienne II Canada Vie et Fonds de revenu stratégique mondial Canada Vie.

(b) Création d'une série supplémentaire

Des titres de série I seront créés pour le Fonds d'actions internationales Canada Vie.

(c) Réductions de frais de gestion

Les frais de gestion annuels seront réduits pour certaines séries du Fonds de revenu fixe canadien équilibré Canada Vie, du Fonds de revenu canadien Canada Vie, du Fonds de croissance équilibrée canadienne Canada Vie et du Fonds équilibré d'actions canadiennes Canada Vie.

(d) Réductions de commissions de suivi

Le taux de commission de suivi sera réduit pour les séries applicables du Fonds de revenu fixe canadien équilibré Canada Vie.

(e) Plafonnement à l'égard des nouveaux investisseurs

Le Fonds de revenu mensuel Canada Vie et le Fonds équilibré d'actions canadiennes Canada Vie feront l'objet d'un plafonnement à l'égard des nouveaux investisseurs. Cela signifie que chaque Fonds sera fermé aux souscriptions de nouveaux porteurs de parts, mais que les porteurs de parts existants pourront continuer de souscrire, d'échanger et de faire racheter des titres des Fonds.

(f) Changements aux stratégies de placement

Les stratégies de placement seront modifiées pour le Fonds de revenu fixe canadien équilibré Canada Vie, le Fonds de revenu canadien Canada Vie, le Fonds de revenu mensuel Canada Vie, le Fonds de croissance équilibrée canadienne Canada Vie, le Fonds équilibré d'actions canadiennes Canada Vie et le Fonds de revenu mensuel mondial Canada Vie.

(g) Clarification des objectifs de placement

Les objectifs de placement du Fonds de revenu mensuel Canada Vie seront clarifiés afin de refléter le nom collectif des fonds communs de placement gérés par le gestionnaire, Gestion de placements Canada Vie Itée (« GPCV »), plutôt que le placeur principal, Services d'investissement Quadrus Itée. Le 1^{er} janvier 2021, le gestionnaire de placement de tous les fonds, auparavant connus sous le nom de « Gamme de fonds Quadrus » est passé de Corporation Financière Mackenzie à GPCV. Par suite de ce changement, il est plus exact de faire référence aux « Fonds Canada Vie » dans les objectifs, même si l'intention est de viser le même groupe de fonds.

En ce qui concerne les changements susmentionnés aux points a), b) et f), la notice annuelle est modifiée comme suit :

De plus amples renseignements à propos des changements susmentionnés b) à g) sont fournis dans la modification n° 2 datée du 24 mars 2022 apportée au prospectus simplifié daté du 19 août 2021, en sa version modifiée par la modification n° 1 datée du 10 novembre 2021.

MODIFICATIONS PARTICULIÈRES

Changements de noms de Fonds

Le ou vers le 25 avril 2022 :

- (i) Le nom du fonds et les notes de bas de page applicables à l'égard des Fonds suivants sous les rubriques « Fonds équilibrés canadiens » et « Fonds équilibrés mondiaux » sur la page couverture sont supprimés et remplacés comme suit :

Fonds de revenu canadien Canada Vie

« Fonds de revenu fixe canadien équilibré II Canada Vie^{[1][2][20]} »

« ^[20] Auparavant, « Fonds de revenu canadien Canada Vie »; avant le 19 août 2021, « Fonds de revenu (Portico) Canada Vie ». »

Fonds de revenu mensuel Canada Vie

« Fonds de revenu stratégique II Canada Vie^{[1][2][21]} »

« ^[21] Auparavant, « Fonds de revenu mensuel Canada Vie »; avant le 19 août 2021, « Fonds de revenu mensuel (Gestion des capitaux London) Canada Vie ». »

Fonds équilibré d'actions canadiennes Canada Vie

« Fonds de croissance équilibrée canadienne II Canada Vie^{[2][43]} »

« ^[43] Auparavant, « Fonds équilibré d'actions canadiennes Canada Vie »; avant le 19 août 2021, « Fonds équilibré canadien Canada Vie ». »

Fonds de revenu mensuel mondial Canada Vie

« Fonds de revenu stratégique mondial Canada Vie^{[1][2][22]} »

« ^[22] Auparavant, « Fonds de revenu mensuel mondial Canada Vie »; avant le 19 août 2021, « Fonds de revenu mensuel mondial (Gestion des capitaux London) Canada Vie ». »

- (ii) L'information présentée dans le tableau 1 sous « Désignation, constitution et genèse des fonds » est modifiée afin de renommer certains Fonds, comme suit :

Nom actuel du Fonds	Nom du Fonds à la date d'entrée en vigueur
Fonds de revenu canadien Canada Vie	Fonds de revenu fixe canadien équilibré II Canada Vie
Fonds de revenu mensuel Canada Vie	Fonds de revenu stratégique II Canada Vie
Fonds équilibré d'actions canadiennes Canada Vie	Fonds de croissance équilibrée canadienne II Canada Vie
Fonds de revenu mensuel mondial Canada Vie	Fonds de revenu stratégique mondial Canada Vie

- (iii) L'information présentée dans le tableau 2 sous « Désignation, constitution et genèse des fonds » est modifiée et complétée afin de renommer certains Fonds, comme suit :

Nom du Fonds	Date d'entrée en vigueur	Changement
Fonds de revenu fixe canadien équilibré II Canada Vie	Le 19 août 2021 Le ou vers le 25 avril 2022	Changement de nom – auparavant, Fonds de revenu (Portico) Canada Vie Changement de nom – auparavant, Fonds de revenu canadien Canada Vie
Fonds de revenu stratégique II Canada Vie	Le 19 août 2021 Le ou vers le 25 avril 2022	Changement de nom – auparavant, Fonds de revenu mensuel (Gestion des capitaux London) Canada Vie Changement de nom – auparavant, Fonds de revenu mensuel Canada Vie
Fonds de croissance équilibrée canadienne II Canada Vie	Le 19 août 2021 Le ou vers le 25 avril 2022	Changement de nom – auparavant, Fonds équilibré canadien Canada Vie Changement de nom – auparavant, Fonds équilibré d'actions canadiennes Canada Vie
Fonds de revenu stratégique mondial Canada Vie	Le 19 août 2021 Le ou vers le 25 avril 2022	Changement de nom – auparavant, Fonds de revenu mensuel mondial (Gestion des capitaux London) Canada Vie Changement de nom – auparavant, Fonds de revenu mensuel mondial Canada Vie

- (iv) Tous les autres renseignements relatifs au changement de nom des Fonds susmentionnés sont modifiés dans toute la notice annuelle, comme suit :

Nom actuel du Fonds	Nom du Fonds à la date d'entrée en vigueur
Fonds de revenu canadien Canada Vie	Fonds de revenu fixe canadien équilibré II Canada Vie
Fonds de revenu mensuel Canada Vie	Fonds de revenu stratégique II Canada Vie
Fonds équilibré d'actions canadiennes Canada Vie	Fonds de croissance équilibrée canadienne II Canada Vie
Fonds de revenu mensuel mondial Canada Vie	Fonds de revenu stratégique mondial Canada Vie

Création d'une série supplémentaire

Le 25 avril 2022 ou vers cette date, la référence en note de bas de page après « Fonds d'actions internationales Canada Vie » sous « Fonds d'actions mondiales et régionales » sur la page couverture est supprimée et remplacée comme suit :

« Fonds d'actions internationales Canada Vie^{[2][6][7][34][39]}

Changements aux stratégies de placement

Le ou vers le 25 avril 2022 :

- (i) L'information contenue dans la première phrase de la rubrique « Dispense relative aux placements dans la dette souveraine de gouvernements étrangers » de la rubrique « Dispenses de l'application des dispositions du Règlement 81-102 » au point « 2 : Restrictions et pratiques en matière de placement » est supprimé et remplacée comme suit :

« Les Fonds comptent demander une dispense réglementaire aux organismes de réglementation des valeurs mobilières du Canada afin de leur permettre d'investir jusqu'à :

- (ii) Les renseignements concernant les personnes suivantes sont présentés dans le tableau 10 : Gestionnaires de portefeuille de MFC à la rubrique « Responsabilité des activités des fonds » sont modifiés comme suit :

- David Arpin – ajout des fonds suivants : Fonds de croissance équilibrée canadienne Canada Vie et Fonds de croissance équilibrée canadienne II Canada Vie.
- Nelson Arruda – suppression des fonds suivants : Fonds de revenu mensuel mondial Canada Vie, Fonds de revenu canadien Canada Vie et Fonds de revenu mensuel Canada Vie.
- Konstantin Boehmer – ajout des fonds suivants : Fonds de revenu fixe canadien équilibré II Canada Vie, Fonds de croissance équilibrée canadienne Canada Vie et Fonds de revenu stratégique mondial Canada Vie.
- Steven Locke – ajout des fonds suivants : Fonds de revenu fixe canadien équilibré II Canada Vie, Fonds de croissance équilibrée canadienne Canada Vie, Fonds de revenu stratégique II Canada Vie et Fonds de revenu stratégique mondial Canada Vie.
- Felix Wong – ajout des fonds suivants : Fonds de revenu fixe canadien équilibré II Canada Vie et Fonds de croissance équilibrée canadienne Canada Vie.
- Todd Mattina – suppression des fonds suivants : Fonds de revenu mensuel mondial Canada Vie, Fonds de revenu canadien Canada Vie et Fonds de revenu mensuel Canada Vie.

- Movin Mokbel – ajout des fonds suivants : Fonds de revenu fixe canadien équilibré II Canada Vie, Fonds de croissance équilibrée canadienne Canada Vie et Fonds de revenu stratégique II Canada Vie.
- Dan Cooper – ajout des fonds suivants : Fonds de revenu fixe canadien équilibré II Canada Vie, Fonds de croissance équilibrée canadienne Canada Vie et Fonds de revenu stratégique II Canada Vie.
- Dina DeGeer – ajout des fonds suivants : Fonds de croissance équilibrée canadienne Canada Vie et Fonds de croissance équilibrée canadienne II Canada Vie.
- Martin Downie – ajout des fonds suivants : Fonds de revenu fixe canadien équilibré II Canada Vie et Fonds de revenu stratégique II Canada Vie.
- Tim Johal – ajout des fonds suivants : Fonds de revenu fixe canadien équilibré II Canada Vie et Fonds de revenu stratégique II Canada Vie.
- Darren McKiernan – ajout des fonds suivants : Fonds de revenu fixe canadien équilibré II Canada Vie, Fonds de revenu stratégique II Canada Vie et Fonds de revenu stratégique mondial Canada Vie.

(iii) Les renseignements concernant Graham Meagher, James Morrison et Paul Musson dans le tableau 10 : Gestionnaires de portefeuille de MFC à la rubrique « Responsabilité des activités des fonds » sont supprimés.

ATTESTATION POUR LE COMPTE DES FONDS ET DE GESTION DE PLACEMENTS CANADA VIE LIMITÉE EN SA QUALITÉ DE GESTIONNAIRE ET DE PROMOTEUR DES FONDS

La présente modification n° 2 datée du 24 mars 2022, la notice annuelle datée du 19 août 2021, en sa version modifiée par la modification n° 1 datée du 10 novembre 2021, et le prospectus simplifié daté du 19 août 2021, en sa version modifiée par la modification n° 1 datée du 10 novembre 2021 et la modification n° 2 datée du 24 mars 2022, ainsi que les documents qui sont intégrés par renvoi dans le prospectus simplifié, en sa version modifiée, constituent un exposé complet, véridique et clair de tous les renseignements importants concernant les titres offerts aux termes du prospectus simplifié, en sa version modifiée, conformément aux lois sur les valeurs mobilières de toutes les provinces et de tous les territoires du Canada, et ne contiennent aucune information fausse ou trompeuse.

Le 24 mars 2022

Fonds de revenu fixe canadien équilibré Canada Vie
Fonds de revenu canadien Canada Vie
Fonds de revenu mensuel Canada Vie
Fonds de croissance équilibrée canadienne Canada Vie
Fonds équilibré d'actions canadiennes Canada Vie
Fonds de revenu mensuel mondial Canada Vie
Fonds d'actions internationales Canada Vie

(collectivement, les « Fonds »)

Signé « Steve Fiorelli »

Steve Fiorelli
Chef de la direction, Gestion de placements
Canada Vie Itée

Signé « Jeff Van Hoeve »

Jeff Van Hoeve
Chef des finances, Gestion de placements
Canada Vie Itée

Au nom du conseil d'administration de Gestion de placements Canada vie Itée en sa qualité de gestionnaire, de promoteur et de fiduciaire des Fonds

Signé « Paul Orlander »

Paul Orlander
Administrateur, Gestion de placements
Canada Vie Itée

Signé « Chris Zaplitny »

Chris Zaplitny
Administrateur, Gestion de placements
Canada Vie Itée

ATTESTATION DU PLACEUR PRINCIPAL

À notre connaissance, la présente modification n° 2 datée du 24 mars 2022, la notice annuelle datée du 19 août 2021, en sa version modifiée par la modification n° 1 datée du 10 novembre 2021, et le prospectus simplifié daté du 19 août 2021, en sa version modifiée par la modification n° 1 datée du 10 novembre 2021 et la modification n° 2 datée du 24 mars 2022, ainsi que les documents qui sont intégrés par renvoi dans le prospectus simplifié, en sa version modifiée, constituent un exposé complet, véridique et clair de tous les renseignements importants concernant les titres offerts aux termes du prospectus simplifié, en sa version modifiée, conformément aux lois sur les valeurs mobilières de toutes les provinces et de tous les territoires du Canada, et ne contiennent aucune information fautive ou trompeuse.

Le 24 mars 2022

Fonds de revenu fixe canadien équilibré Canada Vie
Fonds de revenu canadien Canada Vie
Fonds de revenu mensuel Canada Vie
Fonds de croissance équilibrée canadienne Canada Vie
Fonds équilibré d'actions canadiennes Canada Vie
Fonds de revenu mensuel mondial Canada Vie

Fonds d'actions internationales Canada Vie

**Services d'investissement Quadrus ltée, en qualité de
placeur principal**

Signé « James McKay »

James McKay
Président et chef de la direction